

## **ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES**

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 06 / 11 / 2025 à 23:32

Date de publication : dimanche 13 octobre 2024 à 03:24

Type : Constitution SASU Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP du 17/09/2024, il a été constitué une S A S U dénommée Sirine Ben Ali Ostéopathe. Siège social: 2 Rue Hector Berlioz 38800 Le Pont-de-Claix. Capital: 100€. Objet: - L'activité d'ostéopathie comprenant la manipulation manuelle du système musculosquelettique et des techniques de relâchement myofascial permettraient d'apporter un soulagement dans le domaine du trouble fonctionnel.. - Le conseil et l'assistance opérationnelle apportés à des entreprises et autres organisations sur des questions de gestion.. Président: Mme Sirine Ben Ali, 2 Rue Hector Berlioz, 38800 Le Pont-de-Claix.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Durée:** 99 ans. Immatriculation au RCS de Grenoble.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/d54d08c2-c264-4232-b9e9-200b2f394575

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex